

24 avril 2014

Arrêté du Gouvernement wallon créant la réserve naturelle domaniale « L'Étang de Coubry » à Willerzie et Bourseigne-Neuve (Gedinne)

La carte annexée à l'arrêté du Gouvernement wallon susmentionné, publié dans le *Moniteur belge* du 10 juin 2014, à la page 43967, doit être remplacée par la carte ci-jointe.

[Plan](#)